## **REUNION DU 27 AVRIL 2011**

L'an deux mille onze, le vingt sept avril, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire.

<u>Etaient présents</u>: NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, CARRE Hyacinthe, LEVERT Alain, BOUCHER Béatrice, CAILLOU Daniel, JABELIN Nathalie, SOMMERMONT Régis, BOURNAZEL Denise.

Absents: SOMMERMONT Jean-François, ROGER Betty qui a donné pouvoir à JABELIN Nathalie.

Secrétaire de séance : BARDET Bruno

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 13/01/2011.

## FERMETURE D'UNE CLASSE DU R.P.I.

Considérant les termes de la lettre datée du 8 avril 2011 et adressée par M. l'Inspecteur d'Académie de la Somme, qui confirme la fermeture d'une classe sur le regroupement pédagogique intercommunal Grattepanche-Rumigny-Hébécourt et sollicite corrélativement l'avis des Conseils Municipaux des trois communes ;

Considérant que les statuts du regroupement pédagogique intercommunal de Grattepanche-Rumigny-Hébécourt ne précisent pas les conditions inhérentes à une fermeture ou une ouverture de classe ;

Considérant que les trois communes du regroupement précité doivent majoritairement désigner la commune sur laquelle la fermeture de classe sera effective ;

Considérant que la fermeture de l'école communale entraînerait une perte importante d'effectif sur le regroupement, que cette école dispose de toutes les structures nécessaires pour un enseignement de qualité ;

Considérant que la dernière classe qui a été ouverte en 2004 se situe à Hébécourt ;

Considérant que l'école de Grattepanche ne compte qu'une classe alors que celle d'Hébécourt en compte deux ;

Le Conseil Municipal de Grattepanche, par 10 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 abstention, délibère en faveur du maintien de la classe de Grattepanche et par conséquent de la fermeture d'une classe sur la commune d'Hébécourt.

Les Membres du Conseil Municipal